

abbaye aux dames

Créatrice d'émotions

— **Saintes**

Mandat de prélèvement SEPA

Ce document est à compléter et à renvoyer daté et signé, accompagné d'un RIB comportant les mentions BIC – IBAN par mail à lavaud@abbayeauxdames.org

Mois de(s) prélèvement(s) :

Mois			
Somme			

La somme de peut être fractionnée en 3 versements. Les prélèvements sont effectués le 10 du mois.

Référence Unique Mandat : RUM (Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Titulaire du compte à débiter

NomPrénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

Ville-Pays: _____

Identifiant Créancier SEPA:

Nom: Abbaye aux Dames

Adresse: 11 place de l'Abbaye

Code postal : 17100

Ville: Saintes

Pays: FRANCE

BIC :

IBAN :

Banque :

Veuillez compléter tous les champs du mandat, joindre un RIB, puis adresser l'ensemble au créancier

Le :

A :

Signature :

Les informations contenues dans le présent mandat sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Note : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Abbaye aux Dames à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Abbaye aux Dames.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,*
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.*